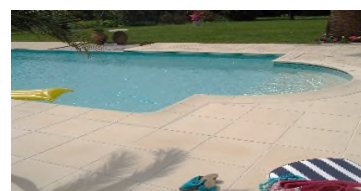


DALLES ET MARGELLES SABLÉE




AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



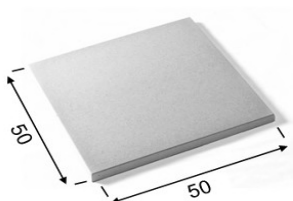
► Plusieurs formes



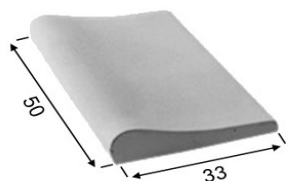
► Plusieurs coloris

-  ► Coloris ton gris
-  ► Coloris ton pierre
-  ► Coloris ton crème

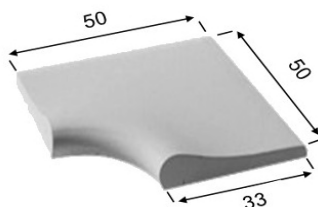
► Dalle Sablée
galbée



► Margelle Sablée
galbée droite

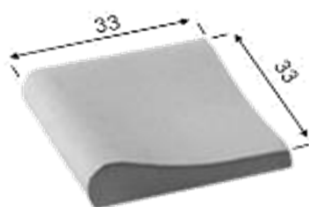


► Margelle Sablée
galbée angle rentrant

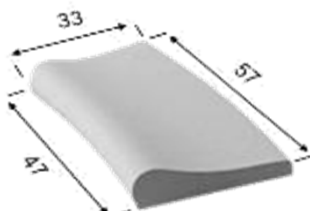


► Plusieurs formes de margelles disponibles pour habiller toutes les formes de piscine

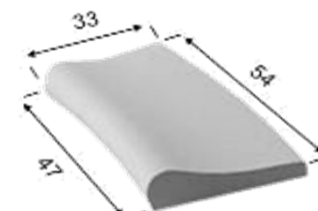
► Margelle Sablée
galbée angle sortant



► Margelle Sablée
galbée courbe rayon 150



► Margelle Sablée
galbée courbe rayon 200



► Détail margelle
 finition galbée



► Faciles d'entretien et résistantes aux aléas extérieurs

* DÉMOULAGE DIFFÉRÉ - FINITION LISSE *

Évocation tranquille des vacances : une plage de piscine toute en dalles de pierres douces, dont le grain fini et uni, le touché velouté et le ton chaud s'harmonisent avec une margelle galbée d'allure intemporelle.

DALLE ET MARGELLE SABLÉE TON GRIS

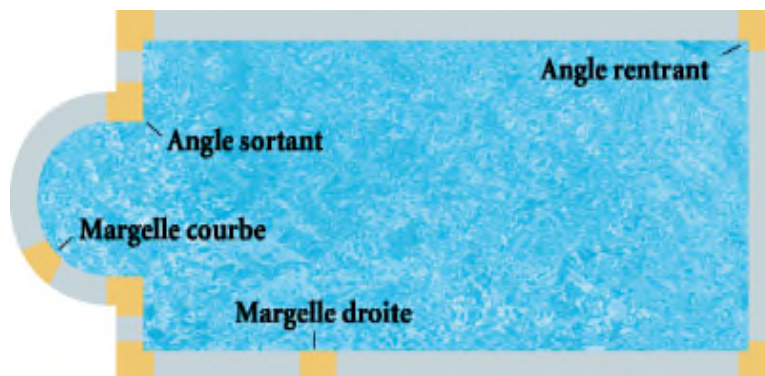
Gencod	Code	Désignation	Dimensions	Palettisation	Poids
3700632122039	DSAB50GR	Dalle Sablée grise	50x50x2.4	72	12.5
3700632122046	DMSABDGR	Margelle Sablée galbée droite grise	50x33x3/6	60	13.5
3700632122053	DMSABARGR	Margelle Sablée galbée angle rentrant grise	50x33x3/6	40	18
3700632122060	DMSABASGR	Margelle Sablée galbée angle sortant grise	33x33x3/6	40	9
3700632122077	DMSABR150GR	Margelle Sablée galbée courbe R150 grise 10 unités pour un arc de 180°	57/47x33x3/6	40	14
3700632122084	DMSABR200GR	Margelle Sablée galbée courbe R200 grise 14 unités pour un arc de 180°	54/47x33x3/6	40	14.5

DALLE ET MARGELLE SABLÉE TON PIERRE

Gencod	Code	Désignation	Dimensions	Palettisation	Poids
3700632120004	DSAB50	Dalle Sablée ton pierre	50x50x2.4	72	12.5
3700632120011	DMSABD	Margelle Sablée galbée droite ton pierre	50x33x3/6	60	13.5
3700632120028	DMSABAR	Margelle Sablée galbée angle rentrant ton pierre	50x33x3/6	40	18
3700632120035	DMSABAS	Margelle Sablée galbée angle sortant ton pierre	33x33x3/6	40	9
3700632120042	DMSABR150	Margelle Sablée galbée courbe R150 ton pierre 10 unités pour un arc de 180°	57/47x33x3/6	40	14
3700632120059	DMSABR200	Margelle Sablée galbée courbe R200 ton pierre 14 unités pour un arc de 180°	54/47x33x3/6	40	14.5

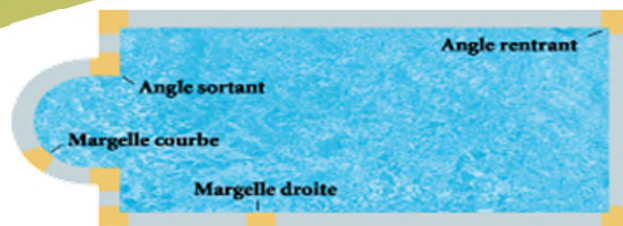
DALLE ET MARGELLE SABLÉE TON CRÈME

Gencod	Code	Désignation	Dimensions	Palettisation	Poids
3700632120202	DSAB50CR	Dalle Sablée ton crème	50x50x2.4	72	12.5
3700632120257	DMSABDCR	Margelle Sablée galbée droite ton crème	50x33x3/6	60	13.5
3700632120219	DMSABRCR	Margelle Sablée galbée angle rentrant ton crème	50x33x3/6	40	18
3700632120226	DMSABASCR	Margelle Sablée galbée angle sortant ton crème	33x33x3/6	40	9
3700632120233	DMSAABR150CR	Margelle Sablée galbée courbe R150 ton crème 10 unités pour un arc de 180°	57/47x33x3/6	40	14
3700632120240	DMSABR200CR	Margelle Sablée galbée courbe R200 ton crème 14 unités pour un arc de 180°	54/47x33x3/6	40	14.5



CONSEILS DE POSE

DALLES ET MARGELLES



CONSEILS DE POSE

► La préparation du terrain :

Décaisser le support de la terre végétale sur 15 à 20 cm. Effectuer ensuite un apport de concassé de 0/30 à compacter par une plaque vibrante. Il est impératif de prévoir une pente de 1 à 1,5 cm. La pose d'un dessus géotextile est conseillée.

► La chape béton :

Elle doit être armée d'un treillis soudé et d'une épaisseur minimale d'au moins 10 cm. Il est également impératif de prévoir une pente de 1 à 1,5 cm. Prévoir des joints de dilatation tous les 20m² et tous les 5m. Avant la pose des dalles, la chape béton doit avoir un séchage complet de 28 jours (Cf. DTU 52.1).

► La pose des dalles :

***Recommandations** : Nos dalles et margelles en pierre naturelle reconstituée sont rigoureusement contrôlées à la sortie de nos ateliers. Cependant des variations d'épaisseur sont toujours possibles et doivent être compensées lors de la mise en œuvre. Fabriquées à partir de matériaux naturels, les dalles peuvent présenter de légères variations de teinte. Ces phénomènes de nuances qui ne sont pas préjudiciables au produit participent au rendu esthétique et authentique de la pierre reconstituée. Il est donc important lors de la pose de panacher les produits des différentes palettes afin d'obtenir une belle harmonie de tons. Il est absolument nécessaire de ne pas déconditionner les produits plus de 24 heures avant la pose et de les stocker à l'identique de la mise sur palette.

***Technique pose sur mortier** : Réaliser une chape de mortier de 3 à 5 cm minimum dosée de 200 à 300 kg/m³ de sable. Prévoir une pente de 1 à 2 cm par mètre pour l'écoulement des eaux.

* **Technique pose collée** : La pose doit intervenir après séchage complet de la dalle béton en 28 jours minimum. Vérifier les pentes, dépoussiérer et humidifier la sous-face des dalles (ne pas les tremper entièrement). Procéder à un double encollage côté sol et côté produit. Une fois la dalle posée, taper suffisamment avec un maillet en nylon blanc et une batte pour obtenir une parfaite adhérence dalle/support (Cf. DTU 52.1). Laisser sécher 48 heures avant de réaliser les joints. La technique pose sur sable ou sur plots est tout à fait déconseillée pour les dalles dont l'épaisseur est inférieure à 3.5 cm.

► La pose des margelles :

Procéder à un double encollage sur la totalité de la surface des margelles, l'arase ou le chaînage doit être de la largeur de la margelle.

► Les joints :

La réalisation de joints d'une largeur minimum de 10 mm est obligatoire. Utiliser une langue de chat, une poche à douille ou une jointeuse. Ne jamais réaliser les joints à la barbotine. Nettoyer au fur et à mesure à l'éponge humide pour supprimer les excédents de joints et éviter de tâcher le dallage. Le niveau des joints doit être légèrement inférieur au niveau des dalles pour un bon écoulement des eaux.

► Les efflorescences et la carbonisation :

La composition des dalles à base de ciment fait parfois apparaître des efflorescences (tâches blanchâtres) en surface. Ce phénomène naturel dû à la remontée des chaux contenues dans le ciment résultant d'une réaction chimique, n'altère en rien la qualité, la solidité et la longévité des produits et ne peut donner lieu à aucune réclamation. Ces efflorescences s'estompent dans le temps ou avec un produit spécifique (voir traitement et entretien).

► Traitements et entretiens :

La pierre reconstituée, comme tout produit, doit être traitée et entretenue. Il est souhaitable de procéder à un traitement préventif pour conserver l'aspect initial et le préserver de certaines agressions extérieures (application d'un minéralisant teinté).

L'entretien doit être régulier. Ne pas utiliser des produits type acide ou dérivés, solvants, sels ou autres produits qui détériorent le dallage et causent des dégâts irréversibles.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'utilisation de tels produits. Le jet à haute pression est à proscrire. Nous vous conseillons l'utilisation de produits spécifiques vendus par les professionnels.

► Réception des dalles :

La pose du produit vaut acceptation. Les éventuelles réclamations concernant l'aspect des produits doivent intervenir avant la mise en œuvre. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite au seul remplacement des produits jugés défectueux, à l'exclusion de toute autre indemnité liée à des frais annexes y compris les frais de pose et dépose. Une fois les dalles posées, la responsabilité incombe alors au seul poseur.

Ces conseils de pose ne dispensent pas l'installateur de connaître et de se conformer aux règles de l'art.

Se référer au DTU 52.1 (Revêtements de sols scellés).

INFORMATIONS IMPORTANTES

► Dimensions :

Nos Produits en pierre reconstituée (ciments et agrégats) sont rigoureusement contrôlés à la sortie de nos ateliers. Cependant **des variations dimensionnelles sont toujours possibles et doivent être compensées lors de la mise en œuvre**. Ces irrégularités n'altèrent en rien la qualité, la solidité et la longévité des Produits ne sauraient être un sujet de réclamation ou de litige quel qu'il soit, dans la mesure où elles restent dans les tolérances généralement admises en la matière. A noter que nos poteaux ont une tête légèrement en biais (dépouille) afin de permettre leur démoulage.

► Aspect :

Malgré toutes les précautions prises lors de la mise en œuvre de nos matériaux, **un bullage peut apparaître**. Ce phénomène n'altérant en rien la qualité, la solidité et la longévité des Produits, ne saurait être un sujet de réclamation ou de litige quel qu'il soit.

► Coloris:

Fabriqués à partir de matériaux naturels, **nos Produits peuvent présenter des variations de teinte ou de nuance**. En effet, selon les dates de fabrication et les périodes de production, il peut exister des différences de tonalité. A ce titre, nous vous recommandons d'approvisionner votre chantier en une seule fois et de panacher les différentes palettes afin d'obtenir une agréable harmonie. Ce phénomène n'altérant en rien la qualité, la solidité et la longévité des Produits, ne saurait être un sujet de réclamation ou de litige quel qu'il soit.

► Efflorescences :

Ce phénomène naturel non maîtrisable se présente sous forme de **taches blanches ou foncées**. Ces dernières qui peuvent apparaître après fabrication sont provoquées par la remontée des chaux contenues dans le ciment. Des coulures ou traces d'humidité peuvent aussi apparaître. Ces phénomènes qui s'estompent avec le temps ou avec un traitement approprié, n'altèrent en rien la qualité, la solidité et la longévité des Produits. Ils sont supposés connus et ne peuvent en aucun cas être une cause de contestation ou de réclamation au moment de la livraison, avant ou après la pose.

► Traitement et Entretien :

La pierre reconstituée, comme tout Produit, doit être traitée et entretenue. **Il est souhaitable de procéder à un traitement préventif pour conserver l'aspect initial du Produit et le préserver ainsi de certaines agressions extérieures**.

Nous vous conseillons l'application de Produits de protection (hydrofuge, minéralisant) en fin de chantier et l'utilisation d'un balai brosse et d'un savon ordinaire pour l'entretien régulier.

► Stockage :

Les Produits doivent rester stockés dans leur emballage d'origine et ce jusqu'au moment de la pose. Nous vous conseillons de dé-housser les emballages au dernier moment et de ré-housser en fin de journée. D'autre part, ne stockez pas les Produits à plat en cours de pose et veillez à laisser systématiquement les intercalaires en place. **Lors de toute manutention et de toute livraison, placez toujours les Produits de chant (verticalement), en particulier en ce qui concerne les appuis, les seuils, les plaques et les dalles, afin d'éviter un éventuel risque de casse ou de fissure, dont nous ne pourrions être tenus pour responsable. Ne pas gerber plus de deux palettes.**

► Généralités :

La pose du Produit vaut acceptation. Les éventuelles réclamations doivent intervenir avant la mise en œuvre. Aucune réclamation concernant les défauts visibles ne sera admise après la pose. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite au remplacement des Produits jugés défectueux, à l'exclusion de toute autre indemnité liée à des frais annexes, y compris les frais de dépose et repose. **La microfissure de 2mm n'est pas reconnue comme une non-conformité**. Une fois les Produits posés, la responsabilité incombe alors au seul poseur. Ces informations et conseils ne dispensent pas l'installateur de connaître et de se conformer aux règles de l'art (se référer aux DTU en vigueur).

Les Clients reconnaissent en commercialisant nos Produits avoir transmis toutes les informations présentes sur cette notice à chacun de ses propres Clients.

Aucune réclamation concernant l'aspect, la couleur, les efflorescences ou les dimensions du Produit ne sera admise.